



AVIS D'APPEL A CANDIDATURE POUR LA DESIGNATION D'UN ADMINISTRATEUR REPRESENTANT LES INTERETS DES ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES AUTRES QUE LES ACTIONNAIRES PRINCIPAUX AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA BNA

I. Objet :

LA Banque Nationale Agricole se propose de désigner, par voie d'appel à candidatures, un Administrateur représentant les actionnaires personnes physiques autres que les actionnaires principaux (au sens de l'article 40 de la loi n° 2001-65 du 10 Juillet 2001, relative aux établissements de crédit) pour siéger dans son Conseil d'Administration et ce pour un mandat de 3 années.

II. Conditions d'éligibilité :

Le candidat éligible au poste d'Administrateur représentant les actionnaires personnes physiques autres que les actionnaires principaux au Conseil d'Administration de la BNA doit remplir les conditions énumérées dans les « Termes de Référence », document à retirer auprès du Secrétariat Permanent de la Commission Interne des Marchés, Immeuble Annexe BNA 8ème Etage, Rue Hédi NOUIRA - Tunis 1001 ou à télécharger sur le site web de la BNA : (www.bna.com.tn) et ce, à partir de la publication de cet avis.

III. Constitution du dossier de candidature:

Le dossier de candidature à présenter pour ce poste doit comporter les documents ci-après:

- une demande de candidature au poste d'administrateur **représentant les intérêts des actionnaires personnes physiques autres que les actionnaires principaux** au nom de Monsieur le Directeur Général de la Banque Nationale Agricole;
- une lettre de motivation manuscrite présentant notamment le candidat, les motifs de sa candidature, son profil, etc.
- le document des ("**Termes de Référence**") portant la mention lu et approuvé ainsi que la signature légalisée du candidat.
- la fiche signalétique dûment remplie et signée par le candidat suivant modèle en **annexe 1** du document ("**Termes de Référence**").
- le curriculum vitae du candidat; suivant modèle en **annexe 2** du document ("**Termes de Référence**").
- une copie de la carte d'identité nationale;
- une copie conforme des diplômes obtenus.
- les documents justifiant les compétences et qualifications du candidat: Attestation(s) de travail originales ou copie(s) conforme(s) justifiant la qualité et l'expérience professionnelle du candidat.
- les documents justifiant, éventuellement, l'exercice de la fonction de membre de conseil d'Administration d'une société anonyme.
- une déclaration sur l'honneur, dûment remplie et signée par le candidat suivant modèle en **annexe 3** du document ("**Termes de Référence**").
- un bulletin numéro 3: extrait du casier judiciaire datant de moins de 3 mois à la date du dépôt du dossier de candidature ou copie du récépissé du dépôt de la demande d'obtention du bulletin numéro 3 auprès des autorités compétentes.
- un certificat de non faillite récent ou copie du récépissé du dépôt de la demande d'obtention du certificat de non faillite auprès des autorités compétentes.

- l'original ou copie certifiée conforme de l'attestation fiscale valable à la date limite de réception des offres.
- l'original ou copie certifiée conforme du certificat d'affiliation à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale ou à la Caisse Nationale de Retraite et de Prévoyance Sociale valable à la date limite de réception des offres.

Tout dossier de candidature ne comportant pas l'un des documents énumérés ci-dessus sera automatiquement éliminé.

Le candidat s'engage à remettre à la BNA tout document jugé par elle nécessaire.

La BNA informe que les données et conditions relatives à la soumission à cet appel à candidatures sont disponibles sur son site web : www.bna.com.tn.

Pour toute information ou éclaircissement, les candidats peuvent s'adresser à la BNA, par écrit, par voie d'adresse E-mail: sami.guerfali@bna.com.tn

IV. Remise du dossier de candidature :

Les candidats intéressés par le poste doivent faire parvenir leur demande sous pli fermé recommandé avec accusé de réception ou par Rapid Post ou déposé directement, contre décharge, au bureau d'ordre central de la BNA, Rue Hédi Nourira 1001 Tunis, au plus tard le 11/06/2016 à 11h, date limite de réception des dossiers de candidature (le cachet du bureau d'ordre central faisant foi).

Il doit être présenté comme suit : une enveloppe fermée libellée au nom de Monsieur le Directeur Général de la BNA, et portant la mention :

**« A NE PAS OUVRIR- APPEL A CANDIDATURE AC n° 1/2016 »
DESIGNATION D'UN ADMINISTRATEUR REPRESENTANT LES ACTIONNAIRES
PERSONNES PHYSIQUES AUTRES QUE LES ACTIONNAIRES PRINCIPAUX AU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA BNA**

La liste des candidats admis à concourir sera arrêtée par une commission désignée à cet effet.

Le candidat choisi et agréé par le Ministère des Finances, et la Banque Centrale de Tunisie, sera proposé à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire.